

Soutenez l'association AGIR

(reconnue organisme d'intérêt général)

Faites un don à l'association AGIR **déductible** de vos impôts à **hauteur de 66 %**
Votre don ne vous coûtera en réalité que 34 % de la somme versée.
Par exemple, un don de 50€ ne vous coûtera en réalité que 17€

L'association AGIR accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel modéré vers l'autonomie sociale, avec pour but :

- **A**ffirmer le droit pour chacun d'avoir sa place dans la société,
- **G**énérer une dynamique par l'accès à l'autonomie,
- **I**nsérer nos adhérents par le logement, le travail et la vie collective,
- **R**ésoudre ensemble les difficultés liées au handicap en mobilisant le réseau associatif et institutionnel.

AGIR 2023, pour les Agissons, membres de l'association en situation de handicap, c'est :

Une année bien remplie !

- Des soirées mensuelles pour les Agissons un vendredi par mois.
- L'assemblée générale a pu se tenir le samedi 28 janvier 2023.
- Un week-end en Mayenne et Fougères les 3 et 4 juin pour 15 Agissons et 3 accompagnatrices.
- Une semaine de vacances du 5 au 12 août à Pouzauges en Vendée pour 14 Agissons et 4 accompagnatrices, rejoints par 2 autres Agissons pour la journée et soirée au Puy du Fou.
- Reprise des rencontres du groupe « Parents et amis des Agissons » avec, notamment, une soirée info-débat sur les droits des personnes en situation de handicap à l'heure de la retraite.
- Une sortie annuelle pour les adhérents, les familles, les bénévoles le 3 septembre dans le Golfe du Morbihan. (57 participants).
- Des difficultés aussi : toutes nos actions peuvent se réaliser grâce à des bénévoles. Pas facile de les trouver, de les fidéliser. N'hésitez pas à nous donner des pistes...

Grâce à vos dons, l'association AGIR a pu envisager et soutenir tous ces projets et permettre à tous d'y accéder. AGIR soutient financièrement l'habitat regroupé Ty Mosaïk ouvert depuis décembre 2019. Pour **2024**, ces activités seront reconduites et actualisées. Notre volonté de tisser du lien, de donner aux Agissons, en les accompagnant, toute leur place dans notre société est intacte. Suite aux difficultés rencontrées pendant la période COVID, nous devons faire face à des coûts supplémentaires pour permettre à certaines activités d'avoir lieu dans de bonnes conditions: location de salles plus grandes notamment pour les soirées des Agissons, pour l'Assemblée Générale.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

Bon de soutien à remplir et envoyer avec votre don à :



ASSOCIATION AGIR

C% Mr Jean-Pierre Landemaine

Trésorier

6, allée de Riquenon

35830 Betton

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous écrivant à l'adresse ci-dessus.

OUI, je participe au projet de l'association AGIR.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je fais un don par chèque (à l'ordre de l'Association AGIR) de :

10 € (soit 3,40 € après déduction fiscale) **30 €** (soit 10,20 € après déduction fiscale)

50 € (soit 17 € après déduction fiscale) **100 €** (soit 34 € après déduction fiscale)

d'un montant de :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal